

Cote du document:	<u>EB 2009/98/R.30/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>17 b) iv)</u>
Date:	<u>17 décembre 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémoire du Président

Proposition de don supplémentaire à la République du Rwanda pour le

Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-huitième session
Rome, 15-17 décembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Claus Reiner

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2797
courriel: c.reiner@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Recommandation pour approbation	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

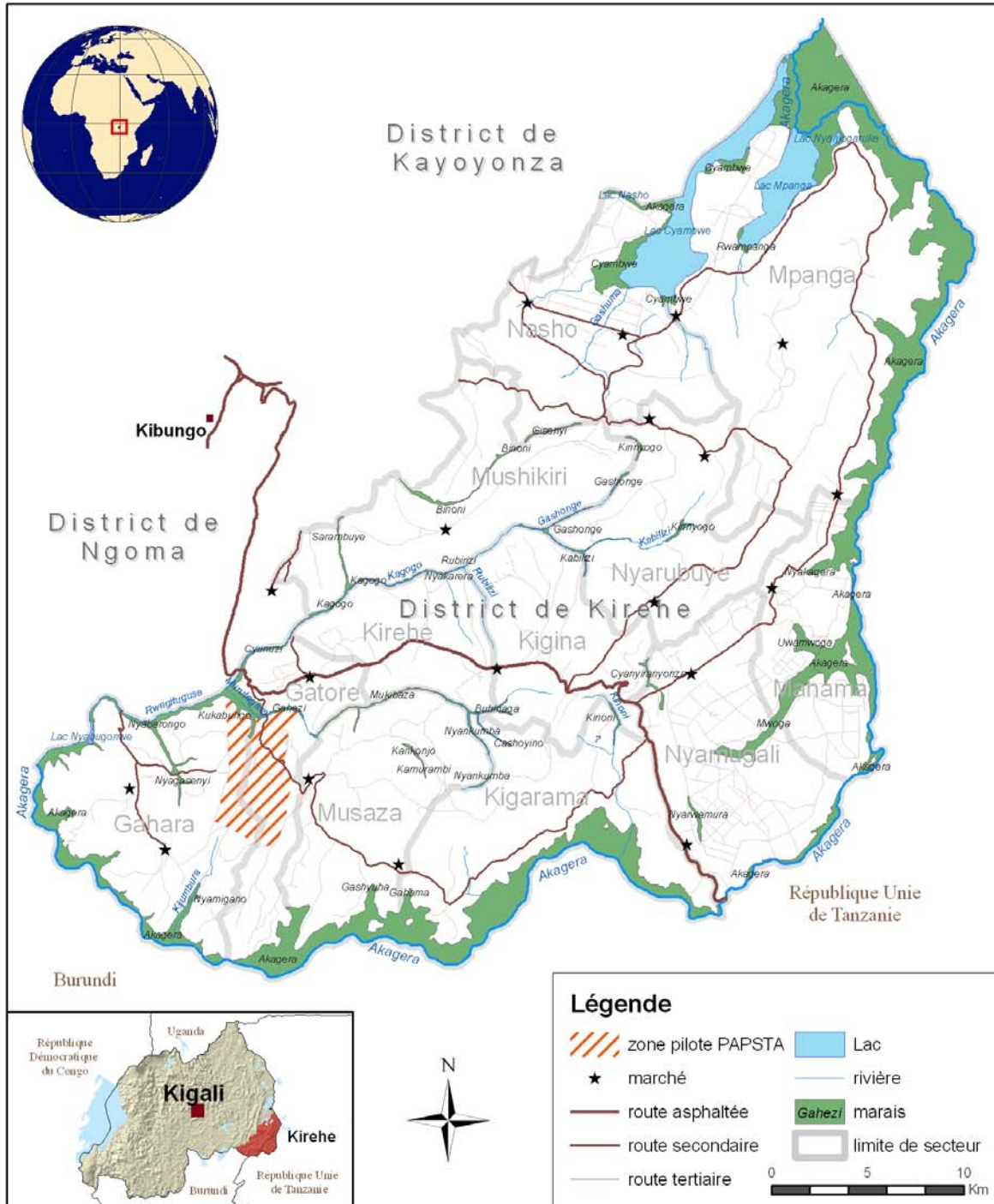
Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire en faveur de la République du Rwanda pour le projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe, telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Carte de la zone du projet

Rwanda

Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe (KWAMP)



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Rwanda

Don supplémentaire pour le projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Pays bénéficiaire du don:	République du Rwanda
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des ressources animales
Coût total du projet:	49,33 millions d'USD
Montant du don supplémentaire du FIDA:	3,950 millions de DTS (équivalant approximativement à 6,324 millions d'USD), ressources supplémentaires disponibles du fait du relèvement des crédits alloués au titre du système d'allocation fondé sur la performance
Contribution initiale du FIDA:	Don de 20,45 millions d'USD
Cofinanceurs:	Programme alimentaire mondial (PAM) Partenaires du secteur privé Service allemand de développement (DED)
Montant du cofinancement:	PAM: 8,13 millions d'USD Secteur privé: 1,25 million d'USD DED: 0,51 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Dons
Contribution du pays bénéficiaire du don:	Gouvernement central: 7,59 millions d'USD Gouvernement du district: 1,96 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	3,12 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Mémorandum du Président

Proposition de don supplémentaire à la République du Rwanda pour le projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Dans la zone du projet, l'environnement agroécologique est propice à l'intensification de l'agriculture dans le cadre d'un système de production intégré écologiquement durable. En outre, des politiques publiques favorables et l'intérêt naissant du secteur privé pour le commerce des produits agricoles permettent le développement du processus d'intensification impulsé par le marché par le biais de structures de soutien décentralisées. Le projet répond tout à fait aux besoins des populations pauvres vivant dans cette zone densément peuplée dont les sols sont menacés d'une grave érosion.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Rwanda un don supplémentaire d'un montant de 3,950 millions de DTS (équivalant approximativement à 6,324 millions d'USD), pour contribuer au financement du projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe. Ce don permettra de subvenir aux activités du projet non encore financées, selon les mêmes modalités que celles qui s'appliquent au don existant approuvé en septembre 2008 (EB 2008/94/R.16/Rev.1).

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Rwanda au titre du SAFP est de 29,77 millions d'USD sur les trois ans du cycle SAFP 2007-2009. En décembre 2008, le FIDA a engagé l'équivalent de 20,45 millions d'USD pour financer le projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe. Le solde de l'allocation est destiné à couvrir l'ensemble du déficit de financement du projet de Kirehe ainsi qu'une partie de celui du projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA).

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

4. Les activités devant bénéficier du financement supplémentaire proposé sont pleinement alignées sur les priorités sectorielles du Rwanda. Le Rwanda s'attache en outre à établir une approche sectorielle pour l'agriculture afin d'harmoniser et corréler les interventions publiques relevant de ce domaine. Ce processus progresse dans le sens de la mise en place de systèmes d'exécution communs. Il est envisagé qu'une fois institués les arrangements fiduciaires pour la gestion financière, le projet fasse partie de l'initiative d'approche sectorielle, sous réserve que celle-ci soit compatible avec la politique du FIDA en matière d'approches sectorielles du développement agricole et rural.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

5. En raison du poids de sa dette, le Rwanda est devenu un bénéficiaire majeur de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Néanmoins, l'encours de sa dette en valeur nominale est resté insoutenable. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le FIDA accordent actuellement une

assistance financière sous forme de dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.

Flux de fonds

6. Le FIDA ouvrira un second compte de don pour le projet. Le flux de fonds suivra les filières et procédures établies pour le projet existant.

Modalités de supervision

7. Le projet est supervisé directement par le FIDA.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

8. Aucune dérogation n'est envisagée.

Gouvernance

9. Les mesures suivantes viendront renforcer les aspects de la conception initiale du projet qui ont trait à la gouvernance: i) contrats conclus selon les directives du FIDA concernant la passation des marchés; et ii) gestion des contrats basée sur la performance.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

10. Les agriculteurs disposant de moins d'un hectare et les ménages sans terre constituent les groupes cibles principaux. À l'intérieur de ces groupes, les ménages ayant une femme à leur tête feront l'objet d'une attention particulière. Le projet sera exécuté dans une quinzaine de bassins versants du district de Kirehe. Le groupe cible se compose d'environ 48 000 ménages retenus conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage.

Méthode de ciblage

11. Le ciblage géographique sera employé pour recenser les bassins versants susceptibles de faire partie du projet, sur la base des conditions agroécologiques et sociales. Dans les bassins versants, un ciblage de la vulnérabilité sera opéré dans le cadre d'un processus de planification communautaire des bassins. Les comités locaux de gestion des bassins versants veilleront à ce que les groupes cibles principaux bénéficient des avantages apportés par le projet et appliqueront des dispositions particulières pour le ciblage des orphelins, des ménages dirigés par une femme et des ménages touchés par le VIH.

Participation

12. Les communautés participantes conduiront les processus locaux de diagnostic et de planification. Par l'intermédiaire des comités locaux de gestion et des centres communautaires d'innovation, les communautés seront en mesure de piloter les processus de développement, de faire exécuter sous contrat les activités de renforcement des capacités et de les gérer activement, ainsi que d'organiser des concours communautaires. En outre, les groupements communautaires participeront activement à la gestion des petits périmètres d'irrigation et des activités locales de commercialisation.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

13. L'objectif global est le développement dans le district de Kirehe d'une agriculture paysanne à vocation commerciale qui soit à la fois profitable et durable. Le surcroît de revenu généré durablement par l'agriculture et les activités économiques connexes, parmi lesquelles le reboisement, constitue l'instrument effectif de réduction de la pauvreté au sein de la majorité de la population pauvre.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

14. Le projet vise à appuyer un développement substantiel des institutions locales en donnant aux communautés agricoles les moyens de devenir des partenaires de la planification et de l'exécution à l'échelon local et en mettant en place une solide administration de district capable d'assurer les services publics indispensables aux processus de développement économique local.
15. Le gouvernement s'attache en outre à élaborer un cadre stratégique pour la gestion des crédits carbone, qui couvrira vraisemblablement le reboisement. La recherche d'une stabilisation écologique dans le cadre du projet contribuerait à la réalisation de ces objectifs de protection du climat.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

16. Le projet s'inscrit dans la logique du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 par la place prioritaire qu'il accorde à l'accès des populations rurales pauvres à la terre et à l'eau, aux technologies agricoles, à des marchés d'intrants et de produits agricoles fonctionnant correctement, ainsi qu'aux processus locaux de décision et de planification. Il est aussi en totale cohérence avec les principes d'engagement convenus dans la mesure où: i) il est centré sur le développement économique en milieu rural; ii) il prévoit des mécanismes de ciblage expressément favorables aux pauvres; iii) il donne des moyens d'action aux organisations locales; iv) il intègre des mécanismes efficaces d'acquisition des savoirs locaux; v) il forge des partenariats avec les administrations locales, les institutions communautaires, les partenaires du développement et le secteur privé; et vi) il favorise la durabilité par le recours à des pratiques respectueuses de l'environnement.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Le projet est pleinement compatible avec le plan stratégique de transformation de l'agriculture ainsi qu'avec la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté et il répond tout à fait aux priorités énoncées dans ces deux documents. Les parties prenantes nationales ayant participé à l'élaboration du programme d'options stratégiques pour le pays, le projet se trouve aussi étroitement aligné sur l'orientation stratégique propre au pays qui a été convenue entre le gouvernement et le FIDA. L'intensification de l'agriculture, surtout par le biais de l'irrigation et du développement intégré de l'élevage, est une priorité clé du gouvernement tant sur le plan sectoriel que sur le plan général.

Harmonisation avec les partenaires du développement

18. Le projet a été élaboré en collaboration avec les partenaires s'intéressant activement au développement rural, la concertation s'étant déroulée au sein de l'équipe de gestion du programme de pays au Rwanda. Ce processus a permis d'établir des synergies avec le projet de soutien au secteur rural appuyé par la Banque mondiale, et des modalités de cofinancement ont été arrêtées avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Service allemand de développement.
19. Le partenariat avec le PAM pour la conduite d'activités de protection de l'environnement selon la formule vivres-contre-travail, expérimentée avec succès dans le cadre du projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture, sera poursuivi. En outre, le projet fera appel à l'assistance technique spécialisée dispensée par le bureau local de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au titre de l'initiative Unité d'action des Nations unies. Par ailleurs, le fait d'établir un lien, en matière de gestion, avec l'unité de coordination d'un projet en cours va directement dans le sens de la non-prolifération d'unités de gestion distinctes que préconise la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

20. Les quatre composantes actuelles du projet demeureront inchangées:
- i) *développement des institutions locales* (14% des coûts de base du projet), afin d'accroître l'aptitude des institutions publiques et communautaires à, premièrement, appuyer une croissance rapide et soutenue de l'agriculture paysanne rémunératrice dans le district et à, deuxièmement, assurer la gestion efficace de l'utilisation des sols et de l'eau; ii) *intensification de l'agriculture* (64%), afin que des investissements induits par le marché soient consacrés au développement de chaînes de valeur, à l'intensification de la production végétale et animale, au développement de l'irrigation et à la conservation des sols et des eaux, comme cela est nécessaire si l'on veut transformer l'agriculture en activité commerciale rentable pour les petits exploitants; iii) *routes de desserte* (17%) (composante financée par le gouvernement), afin de mettre en place un réseau routier pleinement fonctionnel permettant l'essor du commerce tant des intrants que des produits agricoles; et iv) *coordination du projet* (5%), assurée par l'unité qui gère le projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture. Cependant, le reboisement va désormais être adjoint à la sous-composante « conservation des sols et des eaux ».

Catégories de dépenses

21. Les six catégories existantes de dépenses ne seront pas modifiées.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

22. Le projet est actuellement exécuté par: i) le Ministère de l'agriculture et des ressources animales; ii) les autorités du district; iii) les communautés; et iv) les prestataires de services contractuels, notamment organismes gouvernementaux, ONG, entreprises privées et institutions spécialisées des Nations Unies.

Responsabilités en matière d'exécution

23. La supervision globale est exercée par le comité national de pilotage du projet d'appui au plan de transformation stratégique de l'agriculture, tandis que la supervision des activités de district est confiée à un comité local de pilotage. La coordination du projet incombe à l'unité de coordination conjointe des projets, l'administration de la plupart des activités de district étant, elle, du ressort des autorités locales.

Rôle de l'assistance technique

24. Une importante assistance technique est assurée dans le cadre du projet afin de renforcer les capacités des communautés et des autorités du district à planifier et gérer les processus de développement local, ainsi qu'à appuyer certaines entités relevant du gouvernement central et les organisations d'agriculteurs. L'assistance technique sera sollicitée en particulier pour la planification de l'aménagement des bassins versants, l'appui aux associations d'irrigants, les activités ayant trait à la sécurité foncière, le développement de chaînes de valeur, la conservation des sols et des eaux, la conception des ouvrages d'irrigation et des travaux routiers, ainsi que la gestion décentralisée. En outre, une assistance technique sera nécessaire pour mettre sur pied le dispositif de financement carbone.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

25. Le coût total du projet est de 49,33 millions d'USD sur sept ans. Les sources de financement sont les suivantes: FIDA, avec un don existant et un don proposé (41% et 13% respectivement); PAM (17%); Service allemand de développement (1%); bénéficiaires (6%); secteur privé (3%); gouvernement central (15%) et gouvernement du district (4%).

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du projet

26. Les principaux avantages sont les suivants: solutions de développement local adaptées grâce à une forte participation des intéressés; amélioration de la sécurité foncière; amélioration de la fourniture d'intrants et de la commercialisation des produits dans les chaînes de valeur; services efficaces de stockage et de transformation; intensification et diversification de la production agricole rémunératrice; meilleur accès aux savoirs, aux technologies et à l'information agricoles; accroissement de la production animale et l'expansion de l'élevage; amélioration et stabilisation de la fertilité des sols, résultant également de la séquestration du carbone; et réduction des coûts de transaction commerciale grâce à l'amélioration du réseau routier.

Viabilité économique et financière

27. Une analyse financière de plusieurs activités rémunératrices prévues par le projet a permis d'arriver à un accroissement sensible des rendements bruts et nets et à des ratios coût/avantages élevés. L'analyse économique prévoit pour le projet un taux interne de rentabilité économique de 16,8%.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

28. Le projet établira des structures de gestion locale, parmi lesquelles des entités se consacrant à la planification sectorielle et au niveau du district, à la planification des bassins versants et à l'utilisation partagée de l'eau destinée à l'agriculture, ainsi que des centres communautaires d'innovation. Ces initiatives ont pour vocation de mettre en place des institutions permanentes et de les renforcer en fonction des besoins. Elles visent aussi à associer les parties prenantes locales au suivi-évaluation et à la gestion des fonds de renforcement des capacités communautaires, afin de doter les communautés des moyens d'acquérir, conserver et utiliser les savoirs locaux.

Innovations en matière de développement

29. Les principales innovations découlant du projet sont les suivantes: i) approche liant l'agriculture intensifiée à vocation commerciale à une gestion écologiquement rationnelle et durable des ressources; ii) modalités de gestion intégrée qui confèrent des responsabilités substantielles en matière de planification et de gestion financière au district et également, par le biais du fonds de renforcement des capacités communautaires, aux communautés; iii) introduction de l'irrigation collinaire et de la technologie du biogaz domestique; et iv) intégration d'un mécanisme de financement carbone devant aider à atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté assigné au projet.

Approche d'élargissement

30. Dans le contexte du projet, des approches testées ailleurs seront appliquées à plus grande échelle. Elles portent notamment sur la planification et l'exécution de l'aménagement de bassins versants, la promotion de la sécurité foncière, l'irrigation des terres marécageuses, les chaînes de solidarité entre éleveurs (mécanismes de reconstitution des troupeaux) et la pratique de l'embocagement pour conserver les sols et l'eau. En outre, avec son approche axée sur les bassins versants et la mise en place prévue d'un dispositif modulaire de financement carbone, le projet offre des possibilités de transposition dans d'autres régions du Rwanda.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

31. Le projet est confronté à cinq principaux risques: i) le processus de décentralisation peut ne pas progresser à un rythme soutenu; ii) le gouvernement peut retarder l'adoption des principes de gestion intégrée des ressources hydrauliques et de subsidiarité dans la planification des bassins versants; iii) les systèmes de production

associés à l'irrigation collinaire peuvent ne pas donner les résultats attendus; iv) il ne sera peut-être pas possible de trouver des partenaires privés honorablement connus et suffisamment intéressés par les entreprises rurales pour développer des chaînes de valeur; et v) le programme de financement carbone peut ne pas être approuvé par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui donnerait un coup d'arrêt aux activités de reboisement. Les mesures d'atténuation prévues sont les suivantes: mise à exécution des garanties données par le gouvernement, lors de négociations, à l'égard du transfert de ressources au district; création d'une unité de soutien aux associations d'irrigants; et mise à disposition de conseillers techniques expérimentés pour appuyer les activités d'irrigation collinaire. Des efforts seront faits pour attirer les investisseurs privés. Un cadre approprié sera défini afin d'assurer le succès des initiatives relatives au financement carbone.

Classification environnementale

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B, car il ne devrait pas avoir d'incidence négative notable sur l'environnement.

K. Durabilité

33. Le projet ouvrira la voie à la mise en place d'institutions locales viables, de pratiques agricoles intensifiées durables, ainsi que de relations commerciales stables avec les producteurs ruraux.

II. Instruments juridiques et autorité

34. Une modification de l'accord de don entre la République du Rwanda et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement supplémentaire proposé sera consenti au pays bénéficiaire.
35. La République du Rwanda est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
36. Je certifie que le financement supplémentaire proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don supplémentaire libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3,950 millions de DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Key reference documents

Country reference documents

Economic Development and Poverty Reduction Strategy, 2008-2012 (The Republic of Rwanda, September 2007)

Strategic Plan for the Transformation of Agriculture in Rwanda – Phase II (Ministry of Agriculture and Animal Resources, December 2008)

IFAD reference documents

Rwanda Country Programme Evaluation Report (July 2006)

Kirehe Community-based Watershed Management Project (KWAMP) - Project Design Report (September 2008)

Rwanda Country Strategic Opportunities Programme (October 2007)

Carbon Finance Document – Hilltop Reforestation Rwanda (draft, October 2009)

Other miscellaneous reference documents

SWAp MOU and road map

Logical framework

Summary	Performance questions and target indicators	Assumptions
Goal		
Reduction in rural poverty in Kirehe District.	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution of RIMS basic socio-economic impact indicators (MDG) - Rate of reduction in the prevalence of extreme poverty (MDG). - Number of households with improved food security (RIMS). - 253 000 individuals receiving project services, by gender (RIMS). 	<ul style="list-style-type: none"> - Economic and social stability. - Decentralization policy - MINAGRI's gender strategy approved. - GoR determined to combat poverty.
Component purposes		
Development of sustainable profitable small-scale commercial agriculture in Kirehe District.	<ul style="list-style-type: none"> - Increased level of marketed production of crops, livestock products. - Operation and maintenance of affordable irrigation facilities. - Steady improvement in the natural resource base in Watersheds. 	<ul style="list-style-type: none"> - MTEF allocates share to agriculture - Effective implementation of PSTA. - Implement the National Land policy.
Expected outputs		
1. Strong public and private local institutions with effective planning and management capacity in the natural resource sector.		
Permanent institutions supporting profitable smallholder agriculture in Kirehe: <ul style="list-style-type: none"> - Decentralized structures. - Community focal points for the promotion of economic activities. - Farmer organizations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Local Government cadres capable of supplying crucial "public goods" services to economic operators. - Access to technical advice, training and support on production, marketing issues for farmers and livestock keepers. - Single enterprise (cooperatives) focused on service provision to members. - Farmers' interests represented in District planning, KWAMP support activities. 	<ul style="list-style-type: none"> - Devolution of power will be funded. - Dynamism of decentralization process maintained. - Human/financial resources available. - Conducive environment for community participation.
Effective water/land use planning adopted: <ul style="list-style-type: none"> - Watershed planning and management. - Regularization of land tenure. - Water use management. 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 coherent Watershed Management Plans developed and implemented. - Land tenure secure on 21 000 ha for legal and planning purposes. - Effective Water Users' Associations operate without external assistance and mobilise fees for system maintenance and repairs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Newly-established watershed community organs integrated into local consultation and decision-making process.
2. Increased efficiency in agricultural and livestock production with a positive effect on the natural resource base.		
Increase in volume and profitability of trade in agricultural and livestock products: <ul style="list-style-type: none"> - Direct action to link farmers to markets 	<ul style="list-style-type: none"> - Evidence of change in practices of farmers' organizations - Preparedness of market operators to prefinance producers - Marked increase in real demand for and number of intermediaries interested in agricultural output of Kirehe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Strategies for service supply, development of commodity subsectors exist. - Lucrative/accessible markets identified.
Crop and livestock production intensified: <ul style="list-style-type: none"> - Development of integrated crop-livestock systems - Use of biogas to reduce consumption of fuelwood. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainable farming systems making optimum use of limited resources. - Maximum use of waste and by-products. - Behaviour driven increasingly by real market signals. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conducive environment is created for the development of economic functions of local FOs and private-sector involvement.
Farmland brought under irrigation: <ul style="list-style-type: none"> - Substantial improvement in the reliability of crops. - Shift to more profitable crops - Cooperate to form enterprises efficient. 	<ul style="list-style-type: none"> - Full utilization of the irrigated command area. (2 000 ha) - The introduction of second crops where the water supply permits. - Farmers shifting to higher value crops once confident with irrigated agronomy. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensive rice-cultivation system succeeds - Appropriate irrigation with yield-enhancing inputs found
Watershed basins protected through erosion control and carbon sequestration: <ul style="list-style-type: none"> - Farmers trained in conservation techniques. - Appropriate tree and hedge planting materials 	<ul style="list-style-type: none"> - Purposeful technically sound conservation measures on 25 000 ha. - Soil and water losses and damage reduced substantially. - 1 000 ha of degraded hilltops reforested. 	<ul style="list-style-type: none"> - GoR adopts principles of integrated water resources management - Carbon finance programme is approved by UNFCCC.
3. Physical access to markets.		
Restoration / establishment of year-round road links between producers and markets: <ul style="list-style-type: none"> - Reduction in transport costs and physical losses 	<ul style="list-style-type: none"> - Commercial traffic counts go up on the 190 km improved roads. - Farmers' enterprise selections reflect increased confidence in marketing prospects. 	
Proper maintenance of feeder roads in Kirehe: <ul style="list-style-type: none"> - Avoidance of deterioration of restored road links. - Regular employment opportunities for communities. 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % of rehabilitated road maintained every year by the district. - Communities display a strong sense of ownership in their local roads. - Equal access for women and men to the periodic road maintenance employment opportunities. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proper funding levels for District's annual and period maintenance programme.

